

PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITÉ SOCIALE

En France, environ 8,5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté (INSEE – septembre 2014) : personnes sans emploi, travailleurs pauvres, familles monoparentales, jeunes désocialisés, personnes âgées vivant avec une allocation de solidarité, personnes migrantes. Elles sont particulièrement concernées par des inégalités en matière d'accès aux soins.

L'un des axes du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale concerne la réduction des inégalités sociales de santé. L'un des objectifs prévoit de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la santé et de favoriser la coordination de l'offre de soins pour les publics en situation de vulnérabilité sociale.

Indépendamment des équipes des Permanences d'accès aux soins de santé (PASS) qui agissent auprès des plus précaires, le rapport « La prise en charge des personnes vulnérables : Agir ensemble et dans le système de santé » établi en mai 2014 par la Fédération Hospitalière de France et Médecins du Monde souligne la nécessité de former les professionnels de santé à la prise en charge des patients dont la vulnérabilité, parfois peu visible ou peu déclarée est importante et engendre des difficultés, échecs et coûts pour la société.



OBJECTIFS

Améliorer la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité sociale

- définir les concepts de précarité et de vulnérabilité sociale
- identifier la dimension éthique et réglementaire dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- identifier les dispositifs de couvertures sociales existants
- repérer les personnes en situation de vulnérabilité en utilisant des techniques et outils adaptés
- proposer une prise en charge et un accompagnement adapté à la situation repérée dans le cadre d'une complémentarité d'équipe
- identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables en fonction de la situation de vulnérabilité de la personne prise en charge

PROGRAMME

Jour 1 : Compréhension des facteurs de vulnérabilité sociale et connaissance des dispositifs d'aide et d'accompagnement

- Identifier les pré-requis des participants en cohérence avec le DPC
- identifier et conscientiser les représentations individuelles et (ou) collectives de la vulnérabilité sociale
- clarifier les concepts de vulnérabilité, vulnérabilité sociale, précarité, fragilité. Identifier la dimension éthique et réglementaire dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité sociale
- connaître les dispositifs de couverture sociale et de solidarité existants
- identifier les éléments d'acquisition des participants

Jour 2 : Identification et repérage des besoins d'une personne en situation de vulnérabilité sociale. Observations pluri-professionnelles croisées et accompagnement adapté

- identifier les éléments essentiels permettant de repérer une personne en situation de vulnérabilité sociale

- repérer les personnes en situation de vulnérabilité en utilisant des techniques et outils adaptés
- proposer une prise en charge et un accompagnement adapté à la situation repérée dans le cadre d'une complémentarité d'équipe
- proposer une prise en charge et un accompagnement adapté à la situation repérée (deux exemples : l'approche motivationnelle, le récit narratif)

Jour 3 à distance de 4 à 6 semaines : Travail de partenariat et Analyse de Pratiques Professionnelles

- identifier les acteurs internes et partenaires externes mobilisables en fonction de la situation de vulnérabilité de la personne prise en charge
- analyser, contextualiser et résoudre les problématiques de soins et d'accompagnement rencontrées au sein d'une structure de soin. Développer ses potentialités et comprendre ses limites personnelles (APP)
- identifier les éléments d'acquisition des participants
- évaluer la progressivité des participants dans le cadre du DPC

PUBLIC

Personnels médicaux et paramédicaux, personnels de direction et d'encadrement, psychologues, personnels socio-éducatifs et administratifs des services de soins et d'accueil des établissements de santé

Il serait souhaitable que plusieurs professionnels d'un même établissement soient présents à cette formation.

ORGANISE PAR : GRIEPS

DUREE :
3 jours (en 2+1 jour)